



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1183
22 janvier 1976
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-deuxième session
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES TERRITOIRES OCCUPES
A LA SUITE DU CONFLIT DU MOYEN-ORIENT

Note du Secrétaire général

Conformément à la demande contenue dans la lettre datée du 7 août 1975 que lui a adressée le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général a l'honneur d'appeler l'attention de la Commission des droits de l'homme sur le document A/10178-S/11799.